

DISPOSITIF VISA POUR LES ALUMNI DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

PROCÉDURE À SUIVRE

Inscription

1

Profil

2

Diplômes

3

Demande de visa

4

1 | Inscription

2

3

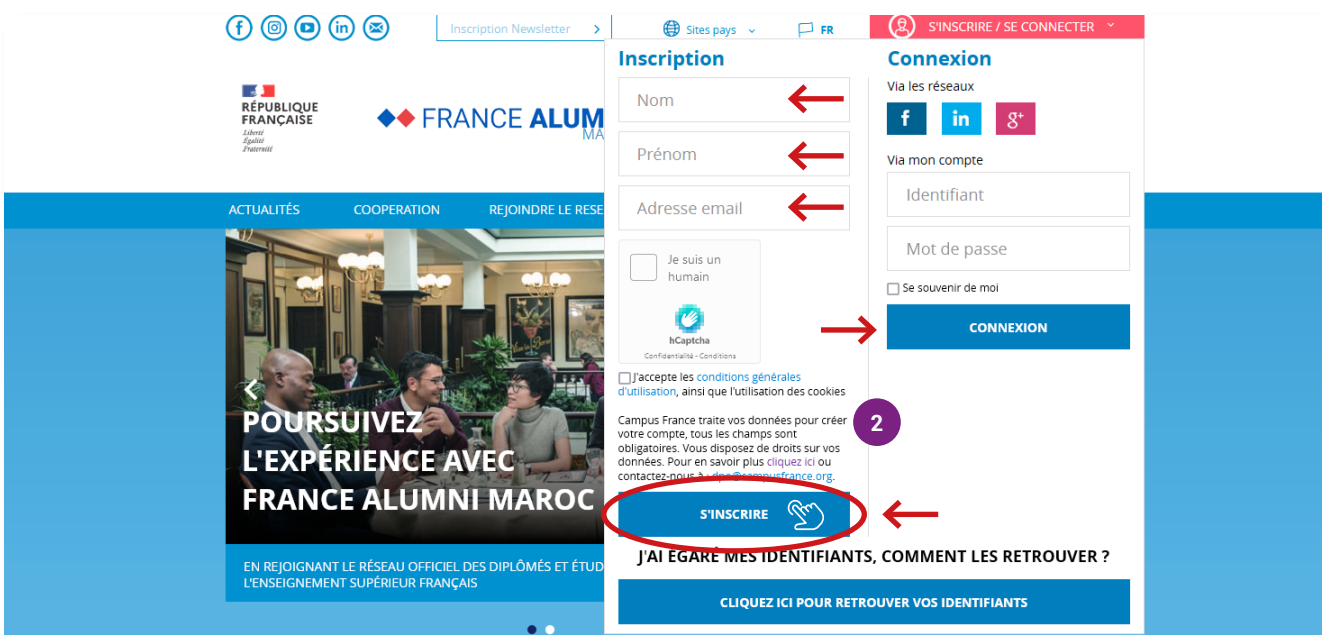
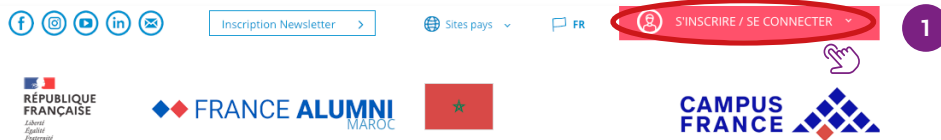
4

En tant que titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur français de niveau master ou supérieur, vous pouvez bénéficier d'un dispositif spécifique de demande de visa de circulation dans l'espace Schengen. Le visa de circulation est un visa de court séjour dans l'espace Schengen valide pour plusieurs courts séjours (90 jours), à des fins touristiques ou familiales. La durée totale du visa peut aller de 1 à 5 ans (4 ans maximum lorsque le passeport a une validité de 5 ans).

Pour en bénéficier, l'inscription à la plateforme France Alumni et la vérification de votre diplôme sont obligatoires.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner étape par étape dans cette procédure, ainsi que dans les démarches nécessaires sur la plateforme France Visas.

S'INSCRIRE SUR www.francealumni.fr/fr/poste/maroc/

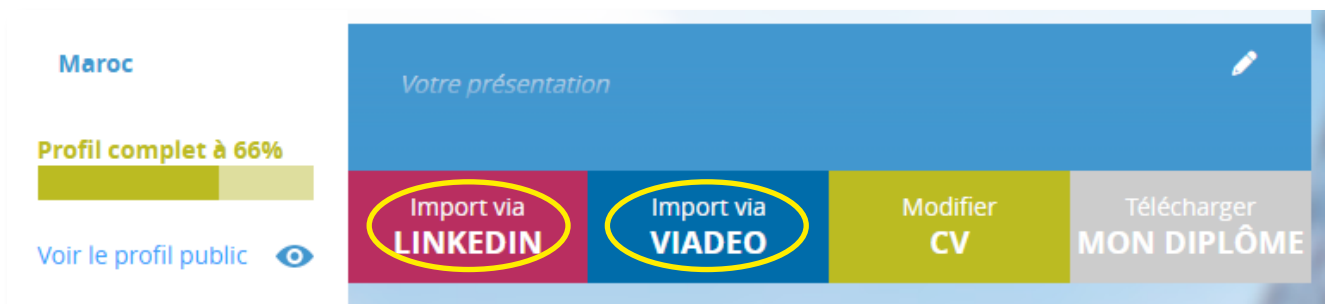


Vous pouvez vous inscrire directement, ou vous connecter via Facebook, LinkedIn ou Google+.

1 2 | Profil 3 4

REEMPLIR SON PROFIL

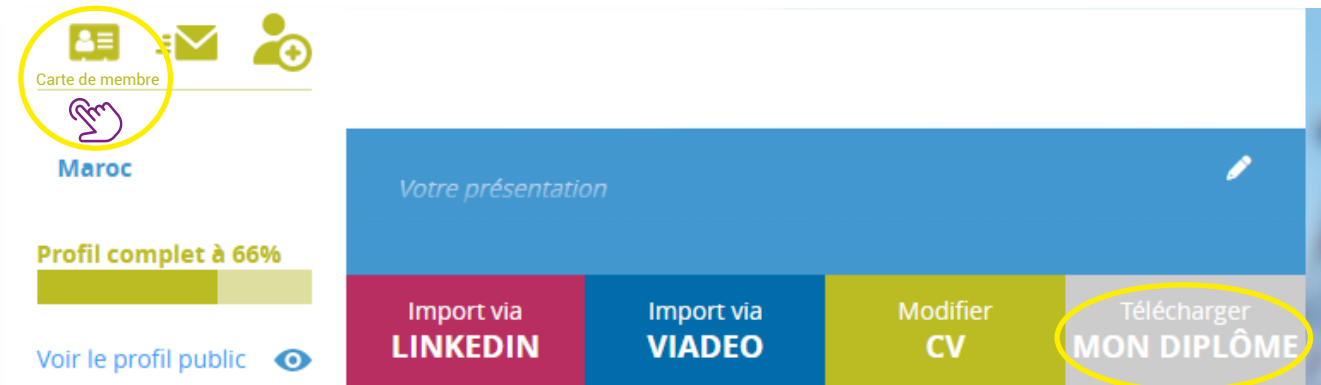
Une fois connecté, vous avez la possibilité de renseigner vos informations personnelles ou simplement de faire un import via LinkedIn ou Viadeo.



1 2 3 | Diplômes 4

TÉLÉCHARGER LE DIPLÔME À VÉRIFIER

- 1 Au niveau de votre profil, en tant qu'Alumni, vous donnerez votre consentement pour l'authentification de votre diplôme auprès de l'établissement émetteur en cliquant sur « **Télécharger mon diplôme** ».



- 2 « **Vérification en cours** » : Vous recevrez un message électronique de la société Vérif Diploma, concernant la prise en compte de votre demande. Il pourra éventuellement vous être demandé un complément d'information (N° de passeport ou CIN).
- 3 Une fois votre diplôme vérifié, vous trouverez le résultat de la vérification dans votre profil privé : « **Diplôme vérifié** ».
- 4 Téléchargez la **carte de membre France Alumni**. Il faudra la présenter le jour de votre rendez-vous TLS.

Si la réponse ne vous parvient pas dans un délai compatible avec votre projet de voyage, vous pourrez déposer une copie de votre diplôme le jour du dépôt de votre dossier de demande de visa.

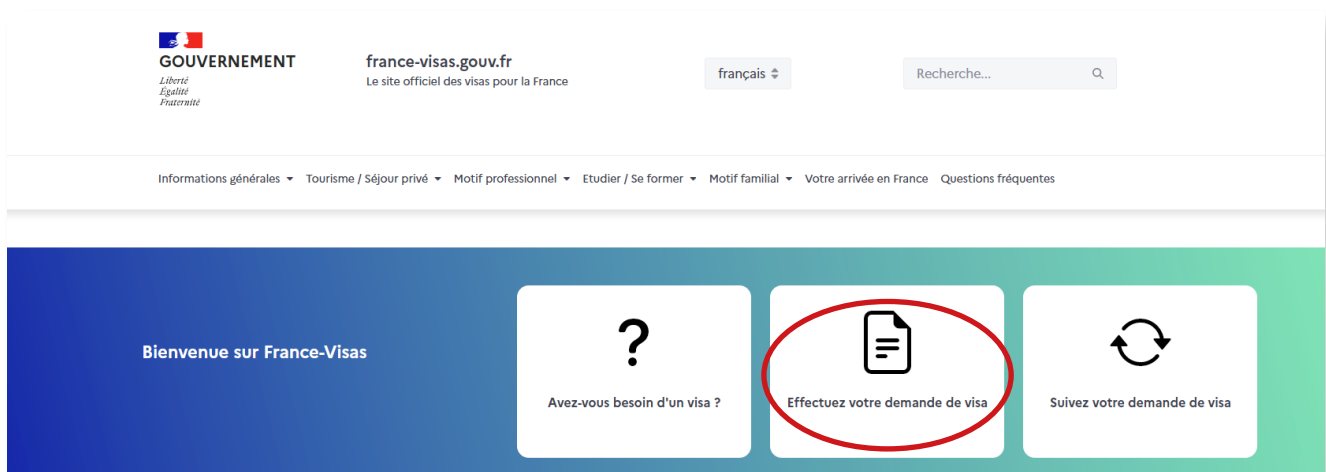
1 2 3 4 | Demande de visa

FAIRE LA DEMANDE DE VISA DE CIRCULATION

1 Inscrivez-vous sur le site France-visas et créez un compte : <https://www.france-visas.gouv.fr/> ↗

Sur la page d'accueil, vous pouvez utiliser l'**assistant visa (Avez-vous besoin d'un visa ?)** pour déterminer le type de visa dont vous avez besoin et pour connaître la liste des pièces à joindre au dossier.

Pour créer un compte ou accéder à votre compte déjà créé, sélectionnez la rubrique « **Effectuez votre demande de visa** » :



Pour créer un compte, vous devez renseigner : **nom, prénom, adresse électronique et langue** dans laquelle vous souhaitez faire votre demande.

Vous serez ensuite invité à créer votre mot de passe :

Créer un compte
Les champs annotés d'un * sont obligatoires.

Nom *

Prénom *

Adresse électronique *

Vérification de l'adresse électronique *

Langue dans laquelle vous souhaitez renseigner votre demande de visa *

Saisissez le mot de passe de votre choix. Il doit être différent de vos 5 derniers mots de passe et doit contenir 12 caractères minimum dont au moins 1 chiffre [0 à 9] et 1 lettre en majuscule. Les caractères spéciaux sont autorisés, hormis les caractères suivants % & < = > | "

Mot de passe *



1

2

3

4 | Demande de visa

2

Saisissez votre formulaire en ligne et prenez votre rendez-vous :

Vous êtes guidé durant toute la procédure de saisie du formulaire en ligne qui se déroule en plusieurs étapes : données sur le motif de votre séjour, vos informations personnelles (nom, prénom, etc), vos antécédents de visa, données sur votre séjour (hébergement, etc.) et vos contacts :

Votre séjour

Lieu de résidence et de dépôt de la demande *

Sélectionnez le lieu de dépôt de la demande, il s'agit normalement du pays où vous résidez.

Ville de dépôt de la demande *

Sélectionnez la ville où vous déposerez votre demande, il s'agit normalement de la ville la plus proche de votre résidence

Type de visa demandé *

Sélectionnez la durée de votre séjour.

Destination principale du séjour *

Sélectionnez le pays ou le territoire qui est la destination principale de votre séjour.

Votre document de voyage

Autorité émettrice du document de voyage *

Sélectionnez l'autorité qui a établi votre document de voyage (passeport ...).

Document de voyage *

Sélectionnez le document que vous utiliserez pendant votre séjour. La liste comporte uniquement les documents de voyage reconnus par la France.

Numéro de document de voyage *

Saisissez le numéro de votre document de voyage

Date de délivrance *

Indiquez la date de délivrance de votre document de voyage.

Date d'expiration *

Indiquez la date d'expiration de votre document de voyage.

Durant la saisie, vous devez choisir l'option « Entrées Multiples ».

1 2 3 4 | Demande de visa

4 Une fois le formulaire renseigné, le récapitulatif modifiable de votre saisie et la liste des pièces à fournir (à laquelle vous ajouterez votre diplôme) vous seront communiqués :

Etape 6 sur 6

Formulaire : Vos justificatifs

Etape suivante : Tarif applicable

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de :

> Votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + photocopie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus

> **Originaux + photocopie** de l'ensemble des documents listés ci-dessous, traduits en Français ou Anglais.

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

Pré-requis

Photographie d'identité.

Si vous êtes titulaire d'un document de voyage officiel, présentation obligatoire d'une note verbale.

Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence : preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour...).

Un document de voyage, délivré depuis moins de 10 ans, comportant au minimum deux pages vierges, d'une durée de validité supérieure d'au moins 3 mois à la date à laquelle vous avez prévu de quitter l'Espace Schengen ou, en cas de long séjour, d'une durée de validité supérieure d'au moins trois mois à la date d'expiration du visa sollicité. Veuillez à transmettre (numériser) TOUTES LES PAGES de votre document de voyage comportant des visas, cachets d'entrée et sortie ou toute autre inscription.

L'écran final vous rappelle les éléments à présenter le jour de votre dépôt et vous permet d'imprimer votre formulaire et la liste des pièces.

5 France Visas vous dirige ensuite vers la prise de rendez-vous auprès de TLS :

<https://france-visas.gouv.fr/maroc>

Etape 1 sur 2

Rendez-vous : Prise de rendez-vous

Etape suivante : Finalisation

Vous devez vous présenter au centre des visas pour déposer les demandes listées ci-dessous accompagnées des pièces justificatives.

Vous trouverez les informations nécessaires pour prendre votre rendez-vous sur **la page de votre lieu de résidence.**

France métropolitaine - Visa de court séjour

> FRA1RA20247083632

En cochant cette case, j'atteste que :

J'ai bien pris contact avec mon centre des visas.
S'il s'agit d'un centre où le rendez-vous est obligatoire, une date de rendez-vous m'a bien été attribuée.

Attention

Attention

Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter muni de l'ensemble des originaux de vos pièces justificatives. L'absence d'un ou de plusieurs de ces documents peut aboutir à la non délivrance du visa sollicité.

Précédent

Transmettre au centre des visas



1 2 3 4 | Demande de visa

6 Sur le module de prise de rendez-vous de TLS, sélectionnez le visa « **court séjour – Alumnus** ».

Veillez sélectionner votre motif du voyage ←

- Long séjour (>90 jours) - Visa de retour
- Jeux olympiques
- Long séjour (>90 jours) - Etudes
- Court séjour (<90 jours) - Etudes
- Long séjour (>90 jours) - Prise de fonctions officielles
- Court séjour (<90 jours) - Visite officielle
- Court séjour (<90 jours) - Raison médicales
- Long séjour (>90 jours) - Visiteur
- Long séjour (>90 jours) - Installation familiale ou privée (mineur)
- Long séjour (>90 jours) - Installation familiale ou privée (majeur)
- Long séjour (>90 jours) - Autre
- Long séjour (>90 jours) - Stage salarié
- Long séjour (>90 jours) - Travailler
- Long séjour (>90 jours) - Passeport Talents - Talents internationaux
- Court séjour (<90 jours) - Alumnus**
- Court séjour (<90 jours) - Tourisme
- Court séjour (<90 jours) - Visite familiale ou privée
- Court séjour (<90 jours) - Travailler

Au dépôt, vous préciserez que vous êtes Alumni et que vous disposez de votre justificatif d'études en France.